Image not found or type unknown

Décés de mon père que j ai appris une fois qu'il étaitmort et inc

Par **bridget97150**, le **05/01/2015** à **19:09**

Maître

Je viens de recevoir un appel téléphonique de ma soueur m'informant que notre père était décédé le 16 jenvier incinére et ses cendres répandues.Soit disant il avait écrit une lettre car il ne voulait pas de moi à sa obsèques;par contre ma soeur me demande ma participation de frais aux obsèques divisé par 3 car j ai aussi un frère;je lui ai demandé par mail le nom et le numéro de tel du notaire(à priori il n y en a pas) et du moins je lui ai demandé la lettre ou mon père stipulait ma mal venue ;j'aimerais aussi voir l'avis obsèques et comment diviser ce qui reste dans la maison(en location,dailleurs je ne veux absolument rien) car je suis sûre que ma mère n'y restera pas car psychologiquement et financierement ce n'est pas possible;je touche une pension d'invalidité et je lui ai dit que je ferais ce que je pourrais mais elle m a mencé car comme je vis avec quel qu'un elle veut que ce soit lui qui paye alors que l'on a aucune affinité entre nous ect légal et comment faire
déjà est ce légal le fait qu'elle ne m'ai pas prevenu de la maldie de mon père avant son décés??
merci de votre réponseest il possible que je renie la succession en fait la famille qui me deteste mais qui est toujours la pour me faire du mal
Mme Dutein

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés